

## Les 4 étapes du déconfinement

| <b>Etape 1</b><br><b>Lundi 3 mai 2021</b>  | <b>Etape 2</b><br><b>Mercredi 19 mai 2021</b>  | <b>Etape 3</b><br><b>Mercredi 9 juin 2021</b>   | <b>Etape 4</b><br><b>Mercredi 30 juin 2021</b>   |
|--|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien du couvre-feu</li> <li>• Maintien du télétravail</li> <li>• Statu quo sur les commerces</li> <li>• Réouverture des collèges avec une demi-jauge pour les classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup></li> <li>• Réouverture des lycées en demi-jauge</li> <li>• Fin de l'attestation pour les déplacements en journée</li> <li>• Levée des restrictions pour les déplacements inter-régionaux</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décalage du couvre-feu à 21 h</li> <li>• Maintien du télétravail</li> <li>• Réouverture des commerces dans le respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité</li> <li>• Réouverture des terrasses, avec des tables de six personnes maximum</li> <li>• Réouverture des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles de spectacles avec public assis, dans le respect d'une jauge fixée à 800 en intérieur et 1.000 en extérieur</li> <li>• Réouverture des établissements sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs, dans le respect d'une jauge fixée à 800 en intérieur et 1.000 en extérieur</li> <li>• Reprise des activités sportives dans les lieux couverts et de plein air avec protocoles adaptés</li> <li>• Les rassemblements de plus de dix personnes sont interdits</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décalage du couvre-feu à 23 h</li> <li>• Assouplissement du télétravail</li> <li>• Réouverture des cafés et restaurants, avec des tables de six personnes maximum, dans le respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité</li> <li>• Possibilité d'accueillir jusqu'à 5.000 personnes dans les lieux de culture et les établissements sportifs (conditionnée à un pass sanitaire)</li> <li>• Réouverture des salles de sport et élargissement de la pratique sportive aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur, dans le respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité</li> <li>• Réouverture des salons et foires d'exposition, possibilité d'accueillir jusqu'à 5.000 personnes, dans le respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité</li> <li>• Accueil des touristes étrangers avec un pass sanitaire</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin du couvre-feu</li> <li>• Fin des limites de jauge selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public, maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale</li> <li>• Possibilité d'accéder à tout événement rassemblant plus de 1.000 personnes en extérieur et en intérieur (pass sanitaire)</li> <li>• Limite maximale de public présent adaptée aux événements et à la situation sanitaire locale</li> <li>• Les discothèques demeurent fermées.</li> </ul> |

